



VILLERS INFO

N°248 JANVIER 2023

<https://villerslesec.com>

Commune Villers le Sec 70

PanneauPocket

DÉLIBÉRATIONS

Sécurisation du village

Un nombre important de véhicules circulent dans le village notamment aux alentours de l'école, parfois à des vitesses excessives (étude réalisée en 2020). Le conseil municipal décide de valider un nouveau plan de circulation dans les rues à risque. Avant une installation définitive, des panneaux et des sens de circulation provisoires seront mis en place et pourront évoluer en fonction des besoins.

La population pourra nous donner son avis afin d'améliorer, si besoin, ce schéma de circulation. Le montant du dossier s'élève à 12 476 € HT. Une subvention de 70% a été demandée.

Aménagement d'un logement

Le local communal, ex-médiathèque, situé rue de Neurey est actuellement vacant. Le conseil municipal décide d'y aménager un logement de 35m² habitables. Le montant estimatif des travaux est de 21 400 € HT y compris les heures de travail de l'employé municipal. Une subvention a été sollicitée à hauteur de 60 %. Les travaux se dérouleront fin 2023.

Création d'un terrain multisports

Dans le cadre de l'amélioration des activités sportives pour l'école-RPI, le périscolaire-CCTV, les jeunes et la population du village, le conseil municipal valide la création d'un terrain multisports. Il comprendra des terrains de : foot, hand, basket, volley et athlétisme. Le montant estimé des travaux s'élève à 108 000 € HT. Des subventions sont sollicitées auprès de l'Agence Nationale du Sport et de l'État à hauteur de 80 %. Des appels d'offres seront réalisés pour ce chantier. Le reste à charge pour la commune sera financé par la vente de terrains et de bois en 2023.

D'autre part, la création d'une aire de jeux pour enfants et d'un terrain stabilisé sera à l'ordre du jour en 2024.

Recensement

Le conseil municipal a désigné Pascal BURGER en qualité d'agent recenseur suppléant de Martine BURGER. Ils interviendront du 19 janvier 2023 au 18 février 2023.

Renouvellement de la convention fourrière

La Communauté d'Agglomération de Vesoul propose annuellement une adhésion à la fourrière animale de Dampvalley-les-Colombe. Une cotisation de 1 €/habitant/an est sollicitée afin de recevoir et héberger les chiens et chats errants, divagants ou abandonnés sur la commune. Le conseil municipal, valide la somme de 542 € pour 2023.

Vente de bois

Monsieur François Rey Demaneufest le nouvel agent de l'ONF. Il propose l'exploitation de chablis et arbres dépérissants dans nos forêts. L'estimation est de 80m³ de chênes et de 100 stères de houpriers. La vente est prévue en mars 2023, le conseil municipal valide cette proposition.

JEUNES

Les jeunes du village ont créé une association loi 1901, nommée « Les Jeunes de Villers ».

Son but est de proposer aux adolescents des animations variées, de créer un lieu convivial et de participer à la vie du village. Des articles sont parus dans la presse à ce sujet.

Le bureau se compose comme suit :

- Président : Ilan Da Silva,
- Vice-président : Axel Tourrain-Rochat,
- Secrétaires : Cloé Jeannot et Elyse Rollet (adjointe)
- Trésoriers : Xavier Chaudey et Simon Michelot (adjoint).

MÉDIATHEQUE

Les travaux de la médiathèque sont pratiquement terminés. Voici le détail des coûts et du financement :

Dépenses HT en régie		Recettes - financement	
Matériaux et entreprises	23 294 €	ETAT-DETR	17 400 €
Maitrise d'œuvre	3 500 €	MSA FC - Grandir en milieu rural	10 713 €
Main d'œuvre municipale et bénévolat	16 363 €	Main d'œuvre Commune (MO)	15 044 €
Total dépenses	43 157 €	Total recettes	43 157 €

Christine Leonhardt proposera prochainement des animations pour la population.

Nouveaux horaires d'ouverture de la médiathèque :

Lundi de 16h30 à 18h30

Mercredi de 10h00 à 11h30

Jeudi de 17h00 à 18h00

Samedi de 13h30 à 15h00

Et chaque 1^{er} vendredi du mois, de 10h30 à 11h30

COMMUNICATION

Naissance

Léa JOUANNE, notre secrétaire de mairie est maman d'un petit Mattia, né le 12 janvier 2023. Nous adressons nos félicitations aux jeunes parents.

Club Climat

Le Pays de Vesoul Val de Saône organise des rencontres Club Climat pour les élus et tous les citoyens soucieux de leur environnement futur. Il s'agira de réfléchir sur la consommation d'énergie, l'adaptation au climat et le développement des énergies nouvelles. Ces rencontres se dérouleront les mardis 31 janvier et 07 mars, de 17h30 à 19h00 à la salle des fêtes de Saulx et de 20h00 à 21h30 à la mairie de Vesoul.

RPI Villers-Colombe

Le conseil d'écoles se réunira le 02 février à 18h00 à la mairie de Villers-Le-Sec.

Informatique pour débutants

Actuellement, 8 personnes participent aux séances. La prochaine est prévue le mercredi 25 janvier à 13h30 à la mairie de Villers-le-Sec. Nous remercions Arnaud Hurni, l'animateur informatique, pour ses compétences et sa bonne humeur.

Cérémonie des vœux

La cérémonie des vœux de la municipalité s'est déroulée avec plus d'une centaine de personnes et en présence des maires de Colombe (Monsieur Goux), de Quincey (Monsieur Bidoyen) et la directrice de la MSA (Marie-Agnès Cudrey-Vien), native de notre village. Les vidéos aériennes du village et la rétrospective de l'année sont visibles sur le site de la mairie : <https://villerslesec.com>.

Le conseil municipal vous souhaite une excellente année.

Mairie

3 Rue des Écoles

70000 VILLERS-LE-SEC

☎ 03 84 75 57 93

✉ mairie.villerslesec@orange.fr